

# DIÉTÉTISTE-NUTRITIONNISTE



## TÂCHES

- Les diététistes-nutritionnistes interviennent principalement en nutrition clinique et en nutrition publique, mais aussi en enseignement et en recherche et parfois dans la gestion de services alimentaires.
- En nutrition clinique, les diététistes-nutritionnistes ont comme responsabilité première d'**évaluer l'état nutritionnel** des personnes, de déterminer leur plan de traitement nutritionnel et de surveiller l'état nutritionnel des personnes pour qui un plan de traitement a été déterminé.
- Ils doivent déterminer la stratégie d'intervention, procéder au counseling et assurer le suivi de manière à adapter et à modifier le plan de traitement nutritionnel selon la condition de la personne et la réponse au traitement.
- En nutrition publique, ils conçoivent, planifient, appliquent et évaluent des programmes éducatifs et de santé qui visent la promotion de la santé et la prévention des maladies par de saines habitudes de vie.
- Ils participent à la mise en œuvre des stratégies de **promotion d'une alimentation saine**, suffisante et sécuritaire.
- Les diététistes-nutritionnistes coordonnent également des projets de recherche.
- Ils participent à la formation des internes et résidents en médecine et autres professionnels.
- En gestion des services alimentaires, les diététistes-nutritionnistes sont responsables de toutes les activités de production et de distribution des aliments et voient à l'application des principes d'une saine alimentation conforme aux besoins de la clientèle.

## ÉTUDES NÉCESSAIRES

**BAC** en nutrition

Ordre professionnel des diététistes du Québec

## DURÉE D'ÉTUDES POST-SECONDAIRES

5 ans

## SALAIRE

Horaire : de **22 \$ à 41 \$**

## QUALITÉS REQUISES

Leadership, sens de l'organisation, **facilité à communiquer**, minutie, **créativité**, **esprit de synthèse**, sens de l'observation, entregent, diplomatie, dynamisme, esprit d'équipe, **esprit d'analyse**, esprit critique, esprit d'initiative.

## ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Principalement en centres hospitaliers, en centres d'hébergement et de soins de longue durée et en CLSC.